

# LE mag

L'actualité de Charlieu-Belmont Communauté

Décembre 2014

Dossier p.6-7-8

## La Fibre optique



# THD42

L'accès au Très Haut Débit pour tous  
à l'horizon 2020 !



Charlieu-Belmont  
COMMUNAUTÉ



## Edito

René Valorge

Président de Charlieu-Belmont Communauté

Vous aviez l'habitude de recevoir une fois par an le bulletin de la communauté. Il nous a paru nécessaire de revoir à la fois la fréquence et le contenu de cette publication afin de coller au plus près à l'actualité des actions conduites mais aussi de vous donner un argumentaire étayé sur chacune des politiques engagées qui ont un impact dans votre vie quotidienne ou sur votre cadre de vie. Vous pourrez également suivre l'actualité de la communauté en consultant le nouveau site internet en service depuis le 6 novembre dernier à partir duquel vous pourrez vous inscrire et recevoir au 1<sup>er</sup> et au 3<sup>ème</sup> trimestre la lettre d'information.

Ainsi, ce MAG paraîtra désormais 2 fois par an en juin et décembre. Chaque parution sera l'occasion de mettre en valeur des réalisations ou des projets lancés dans les différents domaines de compétences. Mais surtout, un focus particulier sera mis chaque fois sur un projet avec un développement plus pointu sur ses tenants et aboutissants. Tel est le cas du déploiement du Très Haut Débit dans cette première édition. Ce projet déployé sur tout le département par le SIEL (Syndicat Intercommunal d'Energies de la Loire) de 2015 à 2020 avec le concours de nombreux fonds publics, constitue pour notre communauté un fort investissement qui va certes impacter notre endettement et donc nos autres capacités d'investissement. Pour autant, il n'était pas imaginable de rester à la traîne tant ce projet est porteur d'avenir bien sûr pour le monde économique et l'innovation dans de nouvelles technologies, mais aussi pour nos centres de formation et pour tous ceux aujourd'hui pénalisés dans leur usage professionnel ou personnel par des débits très faibles voire nuls. Chacun comprendra que pour des raisons budgétaires mais aussi

techniques nous devons étaler et phaser les travaux sur 5 ans ; en 2020 l'ensemble de notre territoire sera couvert, il appartiendra ensuite à chacun de choisir d'être raccordé.

Un certain nombre de projets engagés sous le mandat précédent sont désormais en service ou bien avancés tels les aménagements ou agrandissements des zones d'activités économiques pour l'accueil, la création ou le développement des entreprises, la création de 3 ateliers partagés sur Belmont, ou encore la rénovation complète de l'école de musique et la création d'une maison des services au cœur de Charlieu.

Si nous voulons être en capacité de porter de nouveaux projets fédérateurs pour notre territoire, dans un contexte de plus en plus contraint pour nos collectivités qui à la fois subissent des baisses de dotations et qui se voient contraintes de porter de nouvelles compétences délaissées par l'Etat, nous ne pouvons que réaffirmer les choix faits en début de mandat. En permanence, il nous faut maîtriser nos dépenses de fonctionnement et optimiser nos services, mutualiser nos moyens entre communes et communauté pour là encore dégager des économies et donc des capacités d'autofinancement, et enfin bien cibler nos investissements prioritaires et porteurs d'avenir. A ces conditions, nos collectivités de proximité garderont toute leur légitimité à votre service et à celui du développement équilibré de notre territoire.

## Sommaire

p. 3

### Tourisme

- Véloroute/voie verte : une étude prochainement lancée !
- Rencontre avec Aurélien Mollard, directeur de l'Office de Tourisme du pays de Charlieu-Belmont

p. 4

### Economie

- L'abattoir de Charlieu modernisé
- La Zone d'Activités Intercommunale de Charlieu accueille le SDIS et Potain Travaux Publics
- Des ateliers partagés à Belmont-de-la-Loire

p. 5

### Economie

- Rencontre avec Ghislaine Torres, codirigeante de l'entreprise France Découpe
- Commerçants et artisans se forment au e-commerce
- Marchés publics accessibles à tous !

p. 6-7-8

### Dossier - Fibre optique

- Regards croisés
- Focus technique sur le projet THD42
- 2014 : lancement de l'étude Avant Projet Sommaire
- Phasage des travaux de déploiement de la fibre optique 2015 - 2020
- Financement du projet
- La suite du projet : phase Avant Projet Détaillé (APD) et phase travaux

p. 9

### Espace cyber et Communication

- L'informatique à portée de clics !
- Un nouveau site Internet

p. 10

### Enfance- jeunesse

- Nouveaux rythmes pour la rentrée 2014...
- Une journée sous le signe du Handisport !
- Un nouveau défi pour la ludothèque

p. 11

### Habitat

- Un architecte à votre service
- Un Programme d'Intérêt Général pour l'habitat (2015 - 2017)
- Des audits de logements individuels pour réaliser des travaux d'économies d'énergie !
- Des visites à domicile pour réduire ses factures d'énergie et adopter les bons gestes !

p. 12

### Culture et Tourisme

- Les rendez-vous culturels !



## Véloroute/voie verte

### Une étude prochainement lancée !

Dans le cadre de sa compétence tourisme, et en complément de la véloroute/voie verte qui sera aménagée par le Conseil Général de la Loire entre Saint-Pierre-la-Noaille et Roanne\*, Charlieu-Belmont Communauté va prochainement lancer une étude de faisabilité afin de chiffrer l'aménagement du tronçon entre Charlieu et Pouilly-sous-Charlieu par l'ancienne voie ferrée.

Cette étude, dont le démarrage est prévue pour janvier 2015, sera conduite à une échelle plus large afin d'intégrer, à plus long terme, un possible aménagement de la voie ferrée depuis Pouilly-sous-Charlieu jusqu'à Vougy.

Des négociations sont actuellement en cours entre Réseau Ferré de France, le Conseil Général de la Loire et la Communauté de communes pour le démantèlement et la vente du tronçon Pouilly-sous-Charlieu à

Charlieu. Charlieu-Belmont Communauté devrait en devenir propriétaire au cours du premier semestre 2015.

Au cœur des discussions depuis de nombreuses années, l'aménagement d'une véloroute/voie verte sur le territoire entre dorénavant dans sa phase opérationnelle. Il s'agit là d'un projet stratégique pour le développement touristique mais aussi pour proposer une offre de loisirs à un large panel de la population. Par ailleurs, un tel aménagement offrira un mode de déplacement sécurisé alternatif à la voiture individuelle pour les trajets domicile/travail.

**Le prochain bulletin intercommunal reviendra plus longuement sur l'avancée de ce projet.**

\*Par l'ancienne voie ferrée depuis Saint-Pierre-la-Noaille jusqu'à Pouilly-sous-Charlieu, puis par le chemin de halage le long du canal de Briennon à Roanne.

## Rencontre avec Aurélien Mollard

### Directeur de l'Office de Tourisme du pays de Charlieu-Belmont



Recruté au poste de directeur de l'Office de Tourisme, Aurélien Mollard a officiellement pris ses fonctions le 17 février 2014. Originaire du sud de l'Ain et âgé de 34 ans, ce dernier a pour responsabilité d'assurer le fonctionnement de cette nouvelle structure. Rencontre.

#### Parlez-nous de votre parcours ...

J'ai suivi une formation en Histoire à Lyon 3 que j'ai ensuite mise en application à l'Office de Tourisme de Belley en tant que conseiller en séjour pendant plusieurs années. Souhaitant m'orienter vers un poste de direction, j'ai repris mes études afin de me spécialiser dans le tourisme, les loisirs et le patrimoine. J'ai obtenu un master en 2012. En parallèle, j'ai été pendant dix ans cogérant d'une société louant des meublés de tourisme, ce qui m'a permis de me familiariser avec la partie hébergement, location et accueil direct avec les clients.

#### Quelles sont les missions d'un Office de Tourisme ?

Quatre compétences sont obligatoires selon le code du tourisme : l'accueil, l'information et la promotion du tourisme ainsi que la coordination des acteurs impliqués.

#### Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, l'Office de Tourisme est passé d'une forme associative à une forme EPIC (Etablissement Public Industriel et Commercial). Quel est l'intérêt de ce régime juridique ?

Le fait que l'on puisse lui confier d'autres missions spécifiques que ces quatre compétences obligatoires citées précédemment. Sur notre territoire, l'EPIC assure la gestion du MuséoParc du Marinier à Briennon et du trésor de La Bénisson-Dieu. Il participe

aussi activement à l'élaboration des stratégies de développement de l'offre touristique avec Charlieu-Belmont Communauté. De par la loi, le directeur d'un EPIC doit être systématiquement consulté pour tout projet touristique d'intérêt communautaire. Du point de vue fonctionnel, c'est l'une des principales différences entre le statut associatif et l'EPIC. Le fait que je sois aussi directement en contact avec les élus et les techniciens de la collectivité. Cette grande proximité permet ainsi d'intégrer les projets plus tôt en amont, éventuellement de les faire évoluer pour ensuite les rendre plus efficaces et plus attrayants à la sortie.

#### Quelles ont été les priorités depuis votre prise de fonction en février dernier ?

La principale tâche de ces derniers mois a été de mettre en place juridiquement, techniquement et administrativement la structure. Autre travail mené, celui de renforcer la présence et la participation du territoire au niveau de nombreux réseaux, à l'échelle locale jusqu'à européenne, de manière à le promouvoir et à le faire reconnaître. De l'intégration à des conseils d'administration jusqu'à la participation sur le terrain lors de salons touristiques, la prise de contacts est primordiale dans notre travail de fond.

#### Quels sont les projets en cours et à venir ?

Ils sont multiples. L'EPIC étant désormais en place, nous sommes actuellement dans une seconde phase de réorganisation en interne afin de renforcer la professionnalisation de l'équipe. Ceci passe notamment par des formations principalement axées sur les outils numériques. Il nous faut rencontrer d'ici le printemps prochain les acteurs du territoire, élus et

prestataires, par type de structures (chambres d'hôtes, restaurants, hôtels...), pour leur présenter les changements liés au passage en EPIC, faire plus ample connaissance et surtout recueillir leurs attentes. J'ai besoin de leurs avis et de leurs ressentis sur leurs activités respectives. Nous devons également entamer un travail sur le contenu de l'offre touristique et patrimoniale du territoire, afin de mettre en perspective nos atouts et trouver ainsi des éléments qui vont nous permettre de changer la manière de vendre notre offre en racontant une autre histoire. Le but est de changer le regard des habitants et des touristes sur le territoire pour qu'ils se l'approprient et en soient les ambassadeurs. Les touristes sont particulièrement friands de ce "story telling". Enfin, autre action à réaliser, mener une réflexion sur le devenir du MuséoParc du Marinier de Briennon.

#### Le développement des modes doux fait-il partie des dossiers que vous suivez ?

Tout à fait, les projets de vélo routes allant de St-Pierre-La-Noaille à Roanne et de Pouilly-sous-Charlieu à Charlieu sont des dossiers que nous suivons et accompagnons, au même titre que celui des chemins de randonnée et de l'étude concernant l'Abbaye bénédictine portée par le Conseil Général de la Loire. Ce travail de suivi des aménagements et des projets est important pour développer l'attractivité du territoire de Charlieu-Belmont Communauté et créer de nouveaux produits touristiques. La tâche est immense, prendra bien évidemment du temps mais est passionnante !

## L'abattoir de Charlieu modernisé

L'abattoir de Charlieu vient de faire l'objet d'importants travaux de rénovation et d'extension, qui ont porté la surface du site de 1 100 à 2 300 m<sup>2</sup>. Mené de septembre 2012 à février 2014, ce chantier de modernisation était devenu nécessaire pour que le bâtiment réponde aux normes en vigueur mais aussi pour faire face à l'évolution de la clientèle et à l'apparition de nouveaux marchés. D'un montant de 2,5 M d'euros, le nouvel édifice, inauguré le 14 novembre, a bénéficié de subventions des principaux partenaires (Europe, Etat, Région, Agence de l'eau).

Géré par une SAEM (Société Anonyme d'Economie Mixte), dont la Communauté de communes est l'actionnaire majoritaire, l'abattoir de Charlieu réaffirme ainsi sa vocation d'équipement de proximité et de circuit court. A côté des bouchers locaux, la clientèle des agriculteurs et des particuliers prend une place croissante. Ces derniers peuvent y faire tuer leurs bêtes "en direct" et bénéficient désormais d'un atelier de découpe sur place.



C'est également un abattoir multi-espèces. Une chaîne spécifique ovine a été créée et la chaîne de porcs a été modifiée. Le prétraitement des rejets a suscité un gros travail. Enfin, le nouvel outil a accordé un soin particulier à la gestion des animaux et aux flux, tout en améliorant les conditions de travail et la sécurité des 11 salariés. L'abattoir, qui a continué son activité pendant le chantier, peut s'enorgueillir d'un bon début puisqu'il a déjà augmenté légèrement sa production, celle-ci atteignant 2 500 t pour 2014.

## Des ateliers partagés à Belmont-de-la-Loire

## La Zone d'Activités Intercommunale de Charlieu accueille le SDIS et Potain Travaux Publics



D'importants travaux d'extension des zones d'activités intercommunales viennent d'être menés à Charlieu (4 ha en plus), Pouilly-sous-Charlieu (4,9 ha) et Saint-Denis-de-Cabanne (2,5 ha). Si le chantier arrive aujourd'hui à son terme à Pouilly et Saint-Denis, dont les sites sont désormais viabilisés, la ZA du Brionnais à Charlieu, achevée la première, est devenue commercialisable et commence à accueillir de nouveaux occupants.

Installé sur cette zone depuis début septembre, le SDIS (Service Départemental Incendie et Secours) a inauguré la nouvelle caserne le 10 octobre. D'un montant de 1,2 M d'euros, la construction du bâtiment, sur 782 m<sup>2</sup>, offre désormais aux 44 pompiers de l'établissement de meilleures conditions d'intervention, dans des locaux plus fonctionnels.

Tout près de là, les travaux ont commencé en vue de l'installation de Potain Travaux Publics (partie administrative). Cette société, basée aujourd'hui à Fleury-la-Montagne, compte près de 80 salariés.

L'entreprise MGO (Mécanique Générale Odin), déjà implantée sur la zone de Charlieu, vient d'y acquérir un terrain pour une extension.

A noter aussi que la ZA du Pilon, à Cuinzier, a vendu une parcelle de 5 315 m<sup>2</sup> à IMS 42, société de chaudronnerie et serrurerie, jusque là locataire sur la zone communale.



Charlieu-Belmont Communauté vient d'achever la création de 3 ateliers partagés, en projet depuis deux ans, sur la zone d'activités des 4 Vents, à Belmont-de-la-Loire. L'objectif est de proposer des solutions immobilières d'installation en locatif neuf. Après l'aménagement d'une parcelle de 8 000 m<sup>2</sup> en 2013, les travaux de construction du bâtiment ont commencé en janvier 2014 pour s'achever au second semestre. Sur 1 752 m<sup>2</sup>, trois modules, comportant chacun un atelier et un bureau, ont été aménagés (804 m<sup>2</sup>, 771 m<sup>2</sup> et 177 m<sup>2</sup>) afin de faciliter l'installation d'artisans sous le même toit.

Les deux premiers modules ont rapidement trouvé preneurs : ils sont occupés, depuis quelques mois, par deux entreprises de menuiserie. Le troisième reste disponible à la location.

La construction des ateliers partagés, qui a coûté environ 1 M d'euros HT, a bénéficié d'importantes subventions du Conseil Régional Rhône-Alpes et du Conseil Général de la Loire.

### Contact :

Candice Friedenber  
en charge du service économie

Tél. : 04 77 69 36 13 ou 06 81 03 78 44

# Rencontre avec Ghislaine Torres

Co-dirigeante de l'entreprise France Découpe



Créée en 1993, rachetée en 2005 par Ghislaine Torres et David Vennin et installée dans la zone d'activités intercommunale Les Béluzes à Pouilly-sous-Charlieu, l'entreprise France Découpe est un sous-traitant de l'industrie du non-tissé, qui transforme des bobines mères issues de chaînes industrielles en produits prêts à la vente. Leader européen, elle a su grâce à des technologies de pointe développer d'impressionnantes compétences dans la découpe, l'impression, l'emballage, l'étiquetage et la palettisation. Pour continuer à aller de l'avant, France Découpe multiplie les investissements et les démarches innovantes. Rencontre et explications avec sa co-dirigeante Ghislaine Torres.

## Comment se porte l'entreprise ?

Elle se porte bien puisque depuis notre rachat nous avons doublé notre chiffre d'affaires qui aujourd'hui s'élève à 5.5 M€. Notre portefeuille est assez réduit puisqu'avec six clients significatifs, des multinationales telles DuPont de Nemours, Freudenberg, Evolon, Ahlström, nous réalisons 80% de notre chiffre d'affaires. 80% de nos ventes se font à l'international. Nous employons 65 salariés, sommes implantés sur un site de 10 000 m<sup>2</sup> (2/3 en zones de stockage, 1/3 en ateliers) et investissons chaque année entre 100 000 et 300 000 € au niveau machines et bâtiments.

## L'année 2014 vous a vu concrétiser deux démarches innovantes. La première est axée sur les ressources humaines...

Sous l'impulsion du syndicat mixte Roannais Pays de Rhône-Alpes, nous avons, avec deux autres entreprises, Passot Innovation et Recoveo, créé en mars dernier un groupement d'employeurs multisectoriel, sous la forme d'une association à but non lucratif, baptisé Geparo (groupement d'employeurs du pays roannais). Un outil dont le but est de faciliter le recrutement et la mise à disposition d'employés à temps partiel ou saisonnier, tout en garantissant à ces derniers des emplois pérennes. Tout le monde est gagnant avec des avantages des deux côtés. Cette mutualisation permet aux entreprises d'être flexibles

au niveau de leurs ressources humaines et de fidéliser leurs collaborateurs saisonniers ou à temps partiel qu'elles ont formés, le tout sans contraintes administratives puisque les salariés sont embauchés en CDI, rémunérés et mis à disposition par le Geparo, employeur unique de chacune des ressources partagées. Pour les salariés, c'est la garantie d'avoir un emploi stable et des projets variés, tout en développant leurs compétences. Nous avons des entreprises du Roannais de taille significative qui sont intéressées par cette démarche nouvelle, et notre objectif d'ici le printemps prochain est d'être à six équivalents temps plein.

Plus de renseignements : [contact@geparo.fr](mailto:contact@geparo.fr)

## Autre démarche entreprise par France Découpe, celle d'adhérer au programme Steep 42...

Depuis septembre nous adhérons à ce programme européen, porté par Eurochambres, l'association européenne des chambres de commerce et d'industrie, qui propose de la formation et de l'accompagnement sur mesure à des PME de tous secteurs, en matière de pratiques et d'outil de gestion efficace de l'énergie. Le programme s'étale sur 18 mois et devrait nous permettre de mesurer et de maîtriser plus efficacement nos coûts énergétiques. France Découpe étant en permanence dans des démarches d'amélioration continue, il nous est apparu pertinent de postuler afin de diminuer l'empreinte globale carbone de l'entreprise. Nous avons déjà investi 40 000 € pour remplacer tous nos néons en lampes LED dans les ateliers - un investissement qui devrait être amorti en deux ans. D'autres pourraient découler suivant le résultat du bilan énergétique réalisé avec le Steep. Cette volonté de préserver l'environnement nous est chère puisque nous essayons aussi de nous inscrire dans la certification ISO 14 000.

Plus de renseignements : [EDEL 04 77 42 65 12](tel:0477426512)

# Commerçants et artisans

se forment au e-commerce

À l'initiative de la Chambre de Commerces et d'Industrie de Roanne Loire-Nord, une formation animée par l'Espace Cyber intercommunal sur la vente par e-commerce a été proposée le 27 octobre aux commerçants et artisans de Charlieu-Belmont Communauté. Elle s'inscrit dans le cadre de la création du site grand public "achetezenroannais.com" dont la réunion de lancement a eu lieu à Charlieu le 21 octobre dernier. Cet outil permettra aux professionnels adhérents de vendre en ligne leurs produits. Une petite révolution !

Pour Charlieu-Belmont Communauté, partenaire de la création du site, cette action prolonge la convention lancée il y a quatre ans avec la CCI, la CMA, l'Office de Tourisme et les trois unions commerciales du territoire. Cet accord s'efforce de créer une synergie entre les diverses institutions en vue d'une action concertée et homogène.



# Marchés publics accessibles à tous



Grâce à la dématérialisation des appels d'offres, les marchés publics sont désormais accessibles à tous, même aux petites entreprises. Cependant, peu d'entre elles osent encore se lancer sur ce créneau. Pour les aider à lever leurs dernières appréhensions, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat organisait, en partenariat avec l'Espace Cyber intercommunal et le Conseil Général de la Loire, une soirée d'information, le mardi 7 octobre à Charlieu.

Sous la forme de quatre ateliers ludiques, une douzaine d'artisans ont découvert toutes les astuces pour bien utiliser la plateforme en ligne sur Internet présentant les appels d'offres et répondre à celles qui les concernent, via un système d'alerte. Les freins psychologiques, bien compréhensibles par rapport à la voie électronique, disparaissent lorsqu'on apprivoise mieux la procédure. Et le fait de pouvoir consulter de suite en ligne les offres déposées offre un sérieux avantage.

# La Fibre optique



**L'accès au Très Haut Débit (THD) pour tous à l'horizon 2020 !**



Charlieu-Belmont Communauté s'est associée en avril 2013 au SIEL (Syndicat Intercommunal d'Energies du département de la Loire) qui a initié aux côtés du Conseil Général de la Loire, porteur du SDAN (Schéma Départemental d'Aménagement Numérique), le projet THD42. Ce réseau fibre optique vise à rendre éligible chaque habitant de la Loire en fibre optique d'ici 2020.

L'intérêt majeur de ce réseau d'initiative publique est de permettre une péréquation financière du projet pour l'ensemble des intercommunalités de la Loire et ainsi avoir un coût de 540 € la prise au lieu de 1906 €.

Grâce à la fibre optique, Charlieu-Belmont Communauté disposera de connections internet en Très Haut Débit, ce qui représente un atout pour le maintien et l'implantation d'activités économiques et pour l'ensemble des habitants de notre territoire notamment ceux concernés par des très faibles débits. En effet, le THD offre d'importantes possibilités pour les usages d'internet actuels et futurs : échanges rapides de grande capacité de données, télétravail, télémédecine, téléassistance...

## Regards croisés

### Rencontre avec Jean-Luc Matray

Vice-président à Charlieu-Belmont Communauté, en charge de l'économie et du déploiement de la fibre optique



**D'ici 2020, les 25 communes de Charlieu-Belmont Communauté seront desservies par la fibre optique. Quelle est l'importance d'un tel aménagement ?**

Il s'agit là d'une opportunité unique pour notre territoire rural et nous ne pouvons que nous réjouir d'avoir un département qui a souhaité s'engager dans cet aménagement numérique. Je considère cet enjeu aussi important que l'a été l'accès à l'électricité au siècle dernier, notamment en termes d'attractivité, d'équité territoriale, de cohésion sociale et de développement économique. Nous mesurons tous aujourd'hui l'impact qu'a Internet dans notre vie quotidienne. Il est devenu un outil indispensable et incontournable, avec des nouveaux usages qui sont de plus en plus consommateurs en débit. La fibre optique permet de répondre à ces besoins croissants et son accès ouvre de nouvelles perspectives à toutes les catégories d'utilisateurs qu'ils soient particuliers, services publics ou entreprises. Grâce à cette technologie qui est pérenne et fiable, les possibilités vont être démultipliées dans tous les domaines.

**Parlons justement de ces enjeux de la fibre optique, en commençant pour les particuliers...**

Le déploiement de la fibre optique pour notre territoire est crucial et nous ne pouvons pas nous permettre d'être à la traîne. Nous avons encore aujourd'hui des zones blanches, dépourvues de réseau Internet, et cette inégalité d'accès au monde numérique, et aux services qui lui sont associés, n'est plus acceptable. Avec le déploiement de la fibre optique et donc l'opportunité pour chaque administré de notre

territoire d'avoir, d'ici 2020, un égal accès au Très Haut Débit, il s'agit non seulement de réduire cette fracture numérique mais aussi de répondre à leurs nouveaux besoins liés au développement des services, usages et contenus numériques et multimédias. La fibre va permettre aux administrés abonnés d'avoir un accès ultra-rapide à Internet, où qu'ils habitent, et de généraliser l'utilisation de nouveaux usages et d'applications innovantes dans les domaines de la santé, du e-commerce, de l'éducation, de l'administration, du tourisme... Sans oublier la création de nouvelles activités de l'économie numérique, je pense notamment au travail à distance. En couplant cadre de vie agréable et aménagement numérique à la pointe, notre territoire va être encore plus attractif pour tous ces professionnels travaillant ou souhaitant travailler à domicile.

**Le déploiement de la fibre optique est également très attendu des acteurs économiques du territoire...**

Oui car elle va favoriser la compétitivité et l'implantation des entreprises sur notre territoire. La qualité des télécommunications est de nos jours un critère de choix primordial pour les entreprises. Grâce au réseau de fibre optique, les entreprises vont gagner en productivité et en réactivité. La mise en place d'un réseau de fibre optique est en ce sens incontournable, c'est la continuité logique de l'aménagement de nos zones d'activités intercommunales. En facilitant son déploiement, la collectivité soutient le développement du tissu entrepreneurial sur le territoire et rend ce dernier encore plus attractif pour des nouveaux porteurs de projets. L'emploi est la priorité de notre

mandat et nous devons tout mettre en œuvre pour permettre aux acteurs économiques de pérenniser, maintenir et développer leurs entreprises.

**Le projet THD42 est porté sur le principe de la mutualisation. En quoi ceci est-il très important ?**

Ce projet permet qu'un principe de péréquation soit adopté pour que le prix à la prise à financer par les intercommunalités soit le même quelle que soit la situation des logements à raccorder. Que l'on soit en pleine campagne ou en plein centre de Charlieu, la collectivité investira 540 € par prise. Le déploiement d'un réseau en fibre optique est très onéreux et ne pourrait pas faire l'objet uniquement d'investissements privés. Si ce réseau n'était pas d'initiative publique, le déploiement ne serait pas mis en œuvre de façon complète et homogène et engendrerait par conséquence d'importants écarts d'accès à Internet entre les territoires et les populations. Pour Charlieu-Belmont Communauté, ce principe de mutualisation est donc une vraie chance.

**Concrètement, quel est donc le montant global de la participation de Charlieu-Belmont Communauté ?**

Cet investissement s'élève à 7 M€. C'est bien évidemment une somme conséquente et qui aura un impact sur nos capacités financières à porter d'autres projets. C'est en tenant compte de ces contraintes que nous avons décidé de budgétiser cet investissement sur cinq années et ainsi phaser les travaux selon la programmation validée par le conseil communautaire.

## Focus technique sur le projet THD42



Le projet porté par le SIEL consiste à un déploiement d'un réseau en fibre optique à l'habitant (FttH - Fiber to the home). Ce réseau construit sous maîtrise d'ouvrage publique sera exploité et commercialisé par le groupe Lotim - Axione - Bouygues Energies Services qui a été retenu suite à une procédure d'une Délégation de Service Public (DSP).

Le projet THD42 consiste à :

- créer un réseau de collecte permettant de faire des liens optiques entre des réseaux existants et les Points de Mutualisation.
- réaliser un réseau de desserte en fibre optique du Point de Mutualisation au Point de Branchement Optique
- réaliser des raccordements des abonnés en fibre optique du Point de Branchement Optique à la Prise Terminale Optique : zones d'activités et artisanales, logements des particuliers (collectifs et individuels), locaux à usage professionnel, sites publics, sites ou points techniques...

### Légende

NRO : Nœud de Raccordement Optique.

PM : Point de Mutualisation.  
Toute habitation disposant de la fibre est connectée à un PM. Chaque PM définit donc une zone géographique. Chaque opérateur vient se connecter au PM.

PBO : Point de Branchement Optique.

PTO : Prise Terminale Optique.

### Regards croisés

## Rencontre avec Vincent Maillard Technicien au SIEL



### Présentez-nous brièvement le projet THD 42...

Ce projet consiste à déployer un réseau en fibre optique pour 100% des habitants du département de la Loire. Ce réseau sera public et son objectif est d'éviter une future fracture numérique sur le très haut débit. Ce projet est porté par le SIEL et monté sur les principes de la péréquation et de la mutualisation. Sur l'ensemble du territoire de déploiement, ce sont 172 000 locaux bâtis (prises) qui seront rendus raccordables. A terme, nous estimons à 130 000 le nombre d'abonnements à la fibre.

### Concrètement, qu'est ce que la fibre optique ?

Il s'agit d'un fil en verre qui a la propriété de conduire la lumière et ainsi de transmettre des informations à des vitesses très élevées et cela sans aucune altération. Plus rapide que n'importe quelle autre technologie, la fibre optique présente de multiples avantages. Qu'importe votre utilisation et votre localisation, vous bénéficierez d'une connexion exceptionnelle.

Comparée à l'ADSL, la fibre optique n'est pas atténuée par la distance et ses débits sont symétriques et quasi illimités, vous permettant de recevoir et envoyer des fichiers quasi instantanément, sans vous préoccuper de leur taille. C'est vraiment le réseau du futur avec une technologie adaptée aux besoins d'aujourd'hui et surtout de demain.

### Quel est le coût global du réseau à l'échelle départementale ?

Il s'élève à 283,3 M€ avec un financement réparti de la façon suivante : 95 M€ pour le SIEL, 92,9 M€ pour les 17 Communautés de communes, 25,8 M€ pour la Région et 69,6 M€ pour l'Etat.

### Quelles sont les échéances de ce projet THD42 ?

Le projet sera réalisé dans les cinq ans à venir. Le SIEL apporte les outils pour le déploiement puis chaque Communauté de communes décide individuellement du phasage.

## 2014 : lancement de l'étude Avant Projet Sommaire



Avec la délibération du 24 octobre 2013, l'année 2014 a marqué la concrétisation de ce projet d'envergure avec le lancement de la phase étude du déploiement de la fibre optique. Cette phase a démarré en avril sur l'ensemble des communes de Charlieu-Belmont Communauté. Pendant cette période, des techniciens des entreprises Vigilec-Sogetrel ont travaillé avec les élus locaux et sont passés dans chaque commune pour finaliser les études préparatoires à savoir :

- localisation de tous les potentiels raccordables (relevé de boîtes aux lettres),
- qualification des branchements des bâtiments (Aérien/Souterrain),
- prise en compte des projets d'urbanisation futurs de chaque commune,
- enregistrement des données dans le SIG (Système d'Information Géographique),
- parcours pressentis du réseau avec capacité et type de pose prévisionnels (fourreaux collectifs, fourreaux Orange, appuis électriques basse tension, appuis électriques haute tension, appuis Orange, réseaux en façades, génie civil à créer),
- validation de l'emplacement des Points de Mutualisation,
- actualisation des tracés d'infrastructures et d'optique,
- actualisation des coûts de construction.

### Résultats de l'étude

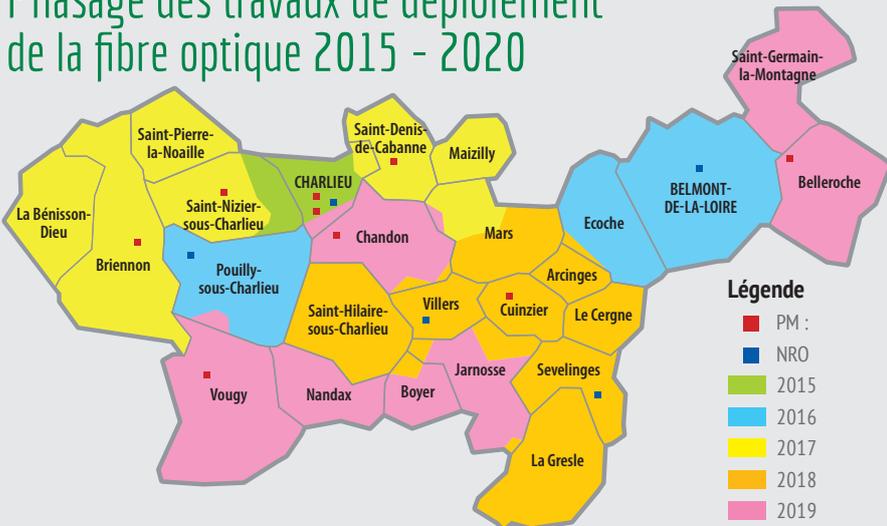
**14 Points de Mutualisation** à réaliser sur les communes de Briennon, Saint-Nizier-sous-Charlieu, Pouilly-sous-Charlieu, Vougy, Charlieu (3 PM), Chandon, Saint-Denis-de-Cabanne, Villers, Cuinzier, Belmont-de-la-Loire, Belleroye et Sevelinges.

Parmi ces 14 PM, **5 NRO** : Charlieu, Pouilly-sous-Charlieu, Villers, Sevelinges et Belmont-de-la-Loire.

**13 178 prises** comptabilisées sur le territoire dont 305 prises (communes de Boyer et Jarnosse) dépendantes des PM de territoires limitrophes (Coutouvre - Roannais Agglomération).

Un coût total du projet à la charge de Charlieu-Belmont Communauté de **7 116 120 €**.

## Phasage des travaux de déploiement de la fibre optique 2015 - 2020



### Légende

- PM :
- NRO
- 2015
- 2016
- 2017
- 2018
- 2019

À l'issue de cette phase étude, les élus communaux, conscients de l'impact budgétaire, ont déterminé en novembre dernier une programmation de réalisation des travaux de déploiement de la fibre optique jusqu'en 2020. Les travaux étalés sur 5 ans permettent de faire face aux contraintes financières. Outre les impératifs techniques (ex : déploiement du NRO avant les PM rattachés à ce NRO, tracé du

réseau de collecte...) et les contraintes financières, ce choix s'est basé sur différents critères notamment : le nombre de prises par PM, le poids des acteurs économiques, la présence de zones d'activités intercommunales, la couverture théorique actuelle ADSL des zones géographiques. Ainsi, en 2015, les travaux commenceront sur Charlieu et sur une partie de St-Nizier-sous-Charlieu.

## Financement du projet

Ce grand chantier d'aménagement départemental est financé pour ¼ par les collectivités (adhésion au service public de réseaux et services locaux de communications électroniques du SIEL et 540 € par prise), pour ¼ par l'Etat via le Fonds de Solidarité Numérique (FSN), par la Région Rhône-Alpes et par le SIEL. Afin de limiter les coûts de construction du réseau, la fibre sera déployée en priorité sur des infrastructures existantes aériennes et souterraines lorsque cela sera possible. A défaut du génie civil sera construit. Ce réseau public sera accessible à tous les Fournisseurs d'Accès à Internet (FAI) habituels pour qu'ils proposent des abonnements aux particuliers et aux entreprises.

Le coût total du projet à la charge de Charlieu-Belmont Communauté s'élève à plus de 7 M€ ce qui représente un investissement considérable pour notre territoire. En effet, pendant la durée du projet (5 ans), les capacités d'investissement sur d'autres projets de la collectivité seront limitées.

En revanche, il est à noter que la construction de ce nouveau réseau est gratuit pour l'utilisateur.

## La suite du projet : phase Avant Projet Détaillé (APD) et phase travaux

À partir de 2015 se dérouleront la phase APD et la phase travaux.

La phase APD consiste à réaliser un relevé précis de toutes les infrastructures en vue de créer le schéma de câblage définitif. Pendant cette phase les entreprises procéderont à l'intégration des données d'infrastructures et optiques dans le SIG et conduiront les démarches administratives nécessaires (dossiers Orange et ERDF, conventions...). Pendant cette phase, en fonction de la programmation des travaux, la Communauté de communes organisera par commune des réunions publiques. Ainsi, deux réunions publiques seront programmées : sur Charlieu le 20 janvier à 19h30 - Salle des Halles et sur St-Nizier-sous-Charlieu le 27 janvier à 19h30 - Salle des Fêtes, pour les habitants rattachés au Point de Mutualisation de Charlieu.

Quant à la phase travaux, elle consistera à installer les Schelters, à dérouler des câbles en souterrain et en aérien, à créer le génie civil nécessaire, à effectuer les raccordements des Points de Mutualisation, des boîtiers optiques et des prises terminales optiques, à réaliser des mesures optiques ainsi que le plan de récollement. Pendant la phase de raccordement, des permanences seront tenues en mairie.



Relevé des chambres avec aiguillage des conduites



Schelter (PM)



Prise Terminale Optique

Et à partir de la mise en service (compter en moyenne 15 mois après le lancement de la phase APD), vous pourrez prendre un abonnement "fibre optique" auprès d'un Fournisseur d'Accès à Internet afin de profiter du débit de 100 Mégaoctets/seconde.

Pour suivre toute l'actualité du projet THD42 et poser vos questions en ligne :

[www.thd42.com](http://www.thd42.com)



### Regards croisés

## Rencontre avec Claude Plaza

Responsable d'activité de Sogetrel entreprise spécialisée dans les télécommunications, qui réalise les études et les travaux pour la construction du réseau de fibre optique THD42 pour le compte du SIEL.



### Où en est-on dans le phasage du projet THD 42 sur le territoire ?

La première phase, appelée APS (Avant Projet Sommaire), a consisté à faire un état des lieux des infrastructures existantes, de manière à évaluer si celles-ci pouvaient être réutilisées en aérien ou en souterrain ou au contraire être créées, ainsi que de répertorier le nombre et la localisation des prises terminales optiques à installer. Cette étude a été rendue au conseil communautaire du 20 novembre dernier, qui a délibéré sur la phase APD (Avant Projet Détaillé) et la phase travaux. Pour chaque lancement d'APD une réunion sera organisée en mairie avec les élus par point

de mutualisation, endroit où s'effectue la connexion entre les fibres optiques, afin de finaliser les différents tracés de réseaux. Ensuite, selon le phasage des travaux déterminé par les élus communaux, une réunion publique sera organisée afin d'informer les habitants sur la mise en œuvre du projet.

### En quoi consiste exactement cette seconde phase ?

Il s'agit d'une étude très approfondie dans laquelle nous demandons les autorisations aux concessionnaires impliqués, ERDF et France Telecom, pour pouvoir utiliser les réseaux. Vu le nombre de poteaux et de kilomètres de réseaux enterrés, ce travail est

administrativement lourd à effectuer. Une fois cette tâche réalisée, nous pourrons entrer dans la phase de travaux qui dans un premier temps consistera à tirer directement les câbles de fibre optique, avec au besoin l'intervention de Vigilec pour le génie civil. Puis, dans un second temps, notre mission consistera à raccorder les câbles entre eux, jusqu'aux points de branchement optique, dernier équipement avant la liaison avec l'abonné. Notre dernière mission sera de tester l'ensemble du réseau pour s'assurer de son bon fonctionnement. Débutera alors la phase de raccordement chez l'habitant qui sera assurée par les entreprises Vigilec Sogetrel et Dugélet.

# L'informatique à portée de Clic !

L'Espace Cyber met à disposition des ressources, humaines et matérielles, ainsi que des outils et des services centrés autour du numérique, au bénéfice des publics et des projets locaux.

L'Espace Cyber ouvre ses portes quotidiennement les mercredis et jeudis de 9h à 12h30 et les samedis de 9h à 12h. Sur inscription, les adhérents participent à des ateliers thématiques en groupe dont le planning est établi chaque mois. De l'accès libre est également possible pour les personnes qui ne souhaiteraient disposer que du matériel et d'une connexion Internet.

Les professionnels du territoire disposeront à partir de 2015 d'un temps spécifique dédié à raison d'une fois par trimestre. Ces ateliers thématiques seront organisés le temps de midi et en soirée. Ainsi, les acteurs économiques pourront se familiariser aux usages et pratiques sur des sujets variés comme la sauvegarde en ligne, la création d'un fichier du client, le publipostage, etc.



De plus, l'Espace Cyber, partenaire du dispositif "Pass Numérique" proposé par la Région Rhône-Alpes, offre également la possibilité aux professionnels, installés ou en projet d'installation, de bénéficier de 10h d'accompagnement gratuit sur les principaux savoirs numériques (identité/vie privée, information, démarches en ligne et lien social).

Dans le cadre de ses missions d'accompagnement à l'usage de l'outil informatique, l'Espace Cyber propose des ateliers spécifiques durant les semaines thématiques nationales de "la semaine bleue", pour les seniors, d'"une semaine pour un emploi" à destination des demandeurs d'emploi mais aussi durant la semaine européenne de réduction des déchets ou la semaine du développement durable.

D'autres moments d'échanges conviviaux sont organisés par l'Espace Cyber, sur le territoire intercommunal et en dehors des horaires d'ouverture classiques. Des soirées thématiques sont ainsi régulièrement présentées au public et notamment des "veillées numériques", organisées une fois tous les deux mois sur une commune du territoire.

L'Espace Cyber, labellisé Pôle Ressources Numériques Local par le Conseil Général, travaille également aux bons usages, fait par les jeunes, de l'Internet et informe dans ce cadre, toutes les classes de 5<sup>ème</sup> des collèges de Charlieu (avec Fréquence écoles - Région Rhône-Alpes). Des "Cafés cyber" sont aussi proposés dans ces mêmes collèges, le temps de midi, pour les jeunes qui souhaitent discuter de leurs pratiques informatiques et découvrir des nouveaux usages.



Pour plus de renseignements, merci de contacter les animateurs de l'Espace Cyber au **06 81 85 23 91** ou par email à [espacecyber@charlieubelmont.com](mailto:espacecyber@charlieubelmont.com).



## Un nouveau site Internet mis en ligne depuis début novembre

Le nouveau site Internet de Charlieu-Belmont Communauté, réalisé par le service communication et la société e-Obs Technologie, est au service des habitants et des touristes.



Les internautes peuvent ainsi découvrir toutes les actions menées par la Communauté de communes dans ses différents domaines de compétences : services à la population, économie, tourisme, environnement, déchets ménagers, aménagement, habitat et finances.

En plus des entrées classiques, la page d'accueil vous propose :

- Un agenda culturel et touristique pour découvrir la saison culturelle,
- Une rubrique axée sur la vie de la communauté pour suivre les animations et projets intercommunaux,
- Un annuaire des commerces et services en ligne qui facilite la visibilité des acteurs économiques du territoire. D'ailleurs, n'hésitez pas à contacter la Communauté de communes au 04 77 69 36 17 si vous constatez des erreurs ou si vous souhaitez nous faire part de changements récents (nouvelles coordonnées...),

- Une lettre d'information bi-annuelle (diffusée en mars et septembre) pour suivre l'actualité de la collectivité en ligne sur simple inscription,
- Une rubrique multimédias pour accéder à une galerie photos, des vidéos et podcasts,
- Et des liens utiles qui vous renvoient directement sur les pages facebook des unions commerciales, sur le site de Roannais Tourisme, le site de la plateforme de covoiturage, ou encore celui de la plateforme de dématérialisation des marchés publics...

Ce nouveau site, intuitif dans la navigation, utilise la technique du responsive design pour s'adapter aux tablettes et smartphones. Il est par ailleurs accessible aux personnes porteuses de handicap.

Retrouvez l'actualité de Charlieu-Belmont Communauté sur [www.charlieubelmont.com](http://www.charlieubelmont.com)



## Nouveaux rythmes

pour la rentrée 2014...

Une rentrée placée sous le signe de la réforme, de nouveaux horaires pour toutes les écoles publiques du territoire et une nouvelle organisation à trouver...

La Communauté de communes, selon ses compétences, a souhaité faciliter la vie des familles et a mis en place un système de ramassage des communes vers un centre de loisirs le mercredi après la classe.

D'autre part, pour poursuivre la construction de ces nouveaux temps, un groupe d'échange de pratiques s'est mis en place avec les agents du périscolaire. Quelle organisation ? Comment se passe les temps de transition école-périscolaire ? Quelles activités ? Pas de recettes mais des ingrédients qui alimentent la réflexion.

Un projet "Education artistique et culturelle" est également à l'étude.

Une rentrée qui se poursuit et se construit !



## Une journée sous le signe du Handisport !

Les jeunes de 14 à 19 ans des MJC de Charlieu, Briennon et Saint-Denis-de-Cabanne ont travaillé depuis novembre 2013 à la réalisation d'une journée sur le thème du Handisport proposé le 11 juillet dernier aux enfants des accueils de loisirs du territoire.

Malgré le temps mitigé, environ 150 enfants de Charlieu-Belmont Communauté ont participé à cette journée au complexe sportif de Saint-Denis-de-Cabanne. Ils ont, au fil de cette journée, pu découvrir la pratique du handisport et s'exprimer sur le handicap.

Les enfants ont participé à différents ateliers préparés par le comité handisport de la Loire (volet sport) et par les jeunes organisateurs (vie quotidienne). Une journée qui a rassemblé et suscité de la réflexion autour des valeurs et de la place des personnes porteuses de handicap dans notre société.

Bravo et merci à tous les jeunes organisateurs mobilisés et motivés pour mener cette belle journée !

Organisée par les Accueils de Loisirs

La Communauté de communes mène une politique en faveur des économies d'énergie.



## Un nouveau défi pour la ludothèque

Avec la fermeture de la ludothèque de Charlieu au 31 décembre 2014, la ludothèque intercommunale va se développer. Un groupe de travail a été mis en place pour répondre à ce nouveau défi. Comment répondre aux demandes de l'ensemble du territoire ? Avec quels moyens matériel, humain et financier ?

Pour l'année 2015, le prêt aux structures s'élargit, en fonction des possibilités, à l'ensemble du territoire. Un nouveau règlement intérieur est élaboré pour partager le stock de jeux existant. L'adhésion reste fixée à 20€ par an.

Pour tout renseignements, contactez Lydie Audet au 04-77-63-76-10 le jeudi après-midi de 13h30 à 18h. Le travail se poursuivra tout au long de l'année 2015. Affaire à suivre.

Vous pouvez d'ores et déjà réserver le 30 mai 2015 pour la Fête du Jeu, une fête ludique et gratuite pour découvrir et partager un moment de jeux en famille.



ADEME / Espaces Info Énergies Pays de la Loire

## Un architecte à votre service

**Vous vous posez des questions avant la réalisation d'une construction ou d'une rénovation de votre habitation ou bien encore dans le cadre d'un aménagement paysager de vos extérieurs ?**

N'hésitez plus à venir rencontrer et discuter de votre projet avec Carole MATHEVON, architecte conseil présente à Charlieu (siège Communauté de communes) de 10h à 13h et à Belmont-de-la-Loire (espace services rue du commerce) de 13h30 à 16h30 les 3<sup>èmes</sup> lundis du mois. Elle vous apportera des conseils gratuits et suggestions avisées grâce au partenariat noué entre le Conseil Général de la Loire et la Communauté de communes.

Pour tout rendez-vous, contactez l'accueil au  
04 77 69 03 06

## Un programme d'intérêt général pour l'habitat (2015-2017)

Dès 2015, Charlieu-Belmont Communauté proposera un accompagnement individuel pour les porteurs de projet de rénovation de leur habitat, éligibles aux aides de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (sous condition de ressources). Ainsi, des permanences seront organisées au siège de la Communauté de communes et un numéro d'appel sera mis en service afin que les demandeurs puissent rencontrer le Pact Loire qui aura la charge de monter les dossiers de subvention. Ces dossiers pourront porter sur 3 thématiques : l'habitat indigne (pour une amélioration des conditions de vie des ménages en place sans mise en danger des occupants), l'adaptation des logements à la perte d'autonomie (pour les

personnes âgées et /ou à mobilité réduite) ainsi que la lutte contre la précarité énergétique (réalisation de travaux d'économie d'énergie).

Sur ces 2 derniers points Charlieu-Belmont Communauté a décidé d'octroyer une aide complémentaire aux aides de l'ANAH de 1 000 € par dossier.

Ce programme d'intérêt général est coordonné au niveau de la Loire par le Conseil Général afin de mobiliser tous les moyens utiles.

Pour tout renseignement, contactez le PACT Loire au  
04 77 43 08 80



## Des audits de logements individuels pour réaliser des travaux d'économies d'énergie !

**Vous souhaitez réaliser des travaux de rénovation environnementale et thermique de votre maison mais ne savez pas par où commencer ?**

Il est important de vous faire accompagner par un professionnel pour vous aider à définir vos priorités de travaux. C'est pourquoi Charlieu-Belmont Communauté a souhaité faciliter vos démarches en organisant une commande groupée d'audits énergétiques pour les logements individuels, audits confiés à la SARL Thermovia basée sur Charlieu. L'objectif étant double : obtenir des tarifs attractifs en regroupant les demandes des particuliers et donner une trame et un contenu bien définis pour obtenir un rendu clair, compréhensible et exploitable par le particulier.

L'audit énergétique est différent du Diagnostic de Performance Énergétique (DPE). En effet, il est plus approfondi et comprend des préconisations, des programmes d'améliorations et une analyse financière. Il est un préalable à l'engagement de travaux par le maître d'ouvrage. L'audit doit permettre au parti-

culier de choisir les travaux les plus adaptés à son logement et d'obtenir le meilleur gain possible en termes de performance thermique. Il doit aider le particulier à décider des investissements adéquats. Le particulier peut donc décider, en connaissance de cause, du programme d'interventions que nécessite son logement.

Grâce à cette opération groupée, vous pouvez bénéficier jusqu'à 28% de réduction !

Si vous êtes intéressés faites vite ! Sur inscription au  
04 77 69 35 59 avant le 20 février 2015 !



## Des visites à domicile pour réduire ses factures d'énergie et adopter les bons gestes !



**Vos factures de chauffage, d'électricité, de gaz ou d'eau sont trop élevées ?**

Le bon réflexe : contacter un ambassadeur de l'efficacité énergétique. Sous certaines conditions de ressources, il vous conseille gratuitement et peut vous proposer une visite à domicile afin de réaliser un diagnostic de votre logement et vous informer sur :

- vos factures d'énergie,
- les gestes simples pour réduire vos consommations et maîtriser vos dépenses,
- les risques sanitaires et la qualité de l'air de votre logement...

Cette visite s'accompagne de l'installation gratuite d'équipements économes en eau et énergie (ampoules basse consommation, appareils hydro économes...).

Pour plus de renseignements :

Leslie COIRON, association HELIOSE  
au 04 77 31 09 22  
ou par mail : l.coiron@helioser42.org



# Les rendez-vous culturels !



## Reprise "Paroles de poilus..."

sous le label  
"centenaire 14-18"

© Eric Barberet

Un spectacle théâtral et vivant construit à partir de témoignages et de lettres de soldats et de leurs familles.

Au musée hospitalier de Charlieu

**Du mercredi 21 janvier  
au dimanche 1<sup>er</sup> février 2015**

Conception artistique, texte et mise en scène :  
Alexandre Dufaux

Tarif : 13 euros

Tarif réduit : 11 euros  
(étudiants, groupes de 10, chômeurs...)

Tarif enfant de 6 ans à 16 ans inclus : 8 euros

Contacts et renseignements

Cie Les Farfadets : 04 77 60 38 71  
ou 07 81 80 28 56

## Programme d'animations de la médiathèque intercommunale



**Vendredi 30 janvier à 19h00**

**"Quand ça gratouille"** - Cie Lecture à la carte.  
Lecture-spectacle. Public adolescent et adulte.

**Vendredi 6 février de 13h à 18h30**

**Atelier sur les selfies et le droit à l'image.**  
Animation par l'Espace Cyber. Public adolescent.

**Vendredi 27 mars à 20h30**

**Troc lecture**  
Echange participatif. Public adulte.

**Samedi 20 juin, toute la journée**

**Fête de la médiathèque**  
Animations, ateliers, déstockage. Tout public.

Pour plus d'informations  
sur ces animations **gratuites**,  
contactez la Médiathèque au

**04 77 60 17 49**

ou par mail

[mediatheque@charlieubelmont.com](mailto:mediatheque@charlieubelmont.com)

Rappel des horaires d'ouverture  
Mardi et vendredi 13h à 18h30  
Mercredi 9h30 à 12h30 et 14h à 18h30  
Samedi de 9h30 à 12h30  
Place St-Philibert à Charlieu

Informations :  
Office de Tourisme  
du Pays de Charlieu-Belmont  
**Tél. : 04 77 60 12 42**

Pour suivre toute l'actualité  
de Charlieu-Belmont Communauté,  
rendez-vous sur

[www.charlieubelmont.com](http://www.charlieubelmont.com)



## Un fil sur la Loire

Une création théâtrale originale sur l'histoire du tissu et du textile dans la Loire.

Au Musée de la soierie de Charlieu

**Du mercredi 18 février  
au dimanche 1<sup>er</sup> mars 2015**

Avec le réseau des Musées du Roannais. Conception artistique, texte et mise en scène : Alexandre Dufaux

Tarif : 13 euros

Tarif réduit : 11 euros  
(étudiants, groupes de 10, chômeurs...)

Tarif enfant de 6 ans à 16 ans inclus : 8 euros

Contacts et renseignements

Cie Les Farfadets : 04 77 60 38 71  
ou 07 81 80 28 56

## Pensez à covoiturer pour vos sorties culturelles !

Avec la plateforme de covoiturage du Conseil Général de la Loire : [www.covoiturage-loire.fr](http://www.covoiturage-loire.fr), c'est désormais possible en quelques clics !

Pensez vert, pensez collectif ! Une solution conviviale, économique et écologique pour se déplacer !

